



## Amicale des Plaisanciers du Moulin Blanc

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2008.

La séance est ouverte à 16 heures 30

Le Président, Mr A. Le Duigou, présente à l'assemblée réunie ses vœux et ceux de l'Amicale. Il demande de faire une minute de silence pour la mémoire des amis disparus au cours de l'année 2007.

*Rapport moral du Président.*

Voir l'annexe 1.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

*Compte rendu des finances* par le trésorier C. Jaouen.

Voir l'annexe 2.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Le Président prend alors la parole pour aborder les différentes questions à l'ordre du jour.

- Il y a trois **sortants** qui sont : A. Le Duigou, J. Bruneau et J. Bernicot.
- Il y a trois **démissionnaires** qui sont : Y. Gaiffas, C. Jaouen et Y. Guillou.  
Les personnes sortantes sont reconduites par l'assemblée.
- 2 adhérents désirent se joindre à l'équipe du C.A. Ce sont : S. Caron et A. Zerilli.  
Le C.A. se réunira dimanche 27 janvier pour voter les membres du bureau.  
7 adhérents se portent volontaires pour les permanences du samedi et dimanche mais seulement si on fait appel à eux. Ce sont : Mr et Mme Barbasson, Mr Thérède Robert, Mr Campin B. , Mr Y Le guern, Mme Annick Le Guen, Mme Jacqueline Hody.
- **Le Conseil Portuaire** = une réunion a eu lieu dernièrement (6 présents sur 15 élus !) et n'a servi à rien qu'à entériner l'augmentation des tarifs.
- **Représentation de l'Amicale** = Il y a une utilité à ce que l'Amicale soit représentée au Moulin-Blanc ainsi qu'au Port du Château . Du reste, la SOPAB désirerai qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur entre les plaisanciers et elle.

- **Tarifs de l'adhésion** à l'Amicale. L'année passée, l'assemblée avait donné son accord sur une éventuelle augmentation mais vu l'état des finances, cette augmentation n'aura pas lieu et reste fixée à 22€
  - **Cotisation à la FNPPSF**. Elle reste également fixée à 11€ et est intégralement reversée à la FNPPSF. Cette façon de faire permet aux adhérents d'être en symbiose avec la fédération.
  - **Vandalisme** = trois chariots ont été cassés ou abîmés. Ils sont à nouveau opérationnels et à disposition des plaisanciers.  
Le port indique également que 7 bers privés et de la SOPAB ont disparus. L'un des panneaux d'affichage a été forcé et est à réparer.  
Il semble que l'on soit démuné sur ce problème.
  - **Organisation 2008**. Sur l'organisation du C.A., des fiches techniques d'organisation ont été faites sous l'initiative de P ; Barbier et maintenant, le C.A. va mieux fonctionner
  - **Les Amérides 2007** = Les puces nautiques organisées par l'Amicale ont été un fiasco : la pluie, le jour mal choisi. L'Amicale va tenter de mieux faire cette année.
  - **Stages de pêche** = D. Renault prend la parole pour parler des stages pêche. Il indique sa déception car il y a eu peu de participants, mais le stage 'palangre' a bien fonctionné.  
Il va, comme par le passé organiser des stages-conversation sur le sujet pêche qui auront lieu à l'Amicale une soirée par mois. Il précisera le moment venu.
  - **Autres stages** = G. Hody coordinateur des stages montre également une grosse déception. Les stages-conversation d'électronique embarquée du mardi soir n'ont pas eu grand succès.
- Il rappelle que les stages sont gratuits, mais un chèque de 20€ sera demandé à toute inscription à un stage et seront restitués à la personne à l'issue du stage. Si la personne ne vient pas au stage le chèque sera encaissé (sauf si motif)
- **Chorale** = G. Hody, animateur de la chorale indique que l'on est maintenant 9 personnes dans ce groupe et que les répétitions ont lieu à l'Amicale tous les mercredis de 17 heures 30 à 19 heures. Il invite tous ceux qui le veulent de venir grossir les rangs de cette chorale (CHANTABORD) seront les bienvenus.
  - **Sortie de Port-Launay** = Cette année, la manifestation aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> mai et les jours suivants, en espérant que le soleil soit de la partie.  
PH. Le Tellier, en charge de cette manifestation indique qu'il ne changera pas la formule instaurée l'année dernière, qui a été une réussite.

Néanmoins, il précise bien que pour des raisons de responsabilité de l'Amicale, le regroupement se fait à Port-Launay, chacun venant au lieu de rendez-vous par le moyen qu'il juge bon et sous sa propre responsabilité, l'Amicale ne désirant pas prendre de responsabilité sur les déplacements ces jours là.

- **Sortie Cornouaille anglaise** = Pour les mêmes raisons de responsabilité, cette sortie ne sera pas organisée par l'Amicale, mais pourra avoir lieu.

- **la Goodwill Raid** = Celle de 2007, malgré le petit nombre de bateaux anglais (cause mauvais temps) à venir, a été une réussite.

J.P. Clech indique que du fait de la législation en vigueur, la Goodwill Raid n'est qu'un regroupement à terre, toutes les traversées restant sous la responsabilité des skippers.

La Goodwill Raid de cette année sera en relation avec Brest-2008.

Départ Ecosse puis points forts : Plymouth, Brest avec Brest-2008 puis l'Espagne.

Les dates sont approximativement mi-juin, retour début septembre..

J.P. Clech indique que les adhérents seront informés dans le prochain Pennou-Pell.

Dans ce Pennou-Pell, il y aura également un article sur la responsabilité des skippers.

- **Le logo de l'Amicale** = Le logo est un peu vieillot et devra être rajeuni. Les trois voiles formant hélice seront néanmoins conservées. Il deviendra (avec l'accord de l'assemblée) A.P.M.B. qui voudra dire : Amicale des Plaisanciers des Marinas de Brest, ce qui permet de garder l'appellation en rajeunissant le logo.. Cela nous permet de nous identifier sur les deux 'marinas' et il y aurait deux sections, l'une comme le passé au Port du Moulin-Blanc, l'autre au Port du Château.

Les membres de l'assemblée donnent au C.A. l'autorisation de travailler ce sujet.

Un cabinet de Brest se propose de faire une étude.

- **Le Parc Marin d'Iroise** = Il y a maintenant une structure et on connaît les instances dirigeantes. Si les adhérents ont des questions à poser sur ce Parc, l'Amicale se propose de générer une rencontre avec ces responsables pour leur poser vos questions. Sur le Parc, il y a plein de questions à poser. Nous attendons vos questions.

- **E. Mails** = c'est un outil très performant pour communiquer mieux et plus, et cela fera faire des économies de timbres à l'Amicale. Presque tous les adhérents ont une adresse mail et on va utiliser cet outil.

- **Questions aux élus** = Jusqu'à présent on n'a que quatre questions. Nous allons faire un tour d'auditoire pour d'autres questions.

- Pourquoi la liste d'attente n'est-elle pas affichée ? *Réponse* : elle contient 22 pages donc impossible à afficher. Mais cette liste est consultable à l'Amicale. Elle est mise à jour deux fois l'an, en Juin et décembre.

- Y a t-il une liste d'attente distincte au Port du Château ? *Réponse* : Non, c'est la liste du Moulin-Blanc. Normalement la liste du Château doit s'appeler : Liste d'inscriptions.

La séance est close à 17 heures 30 et sera à nouveau ouverte à 17 heures 45 avec les élus et responsables du Port.

La séance est re-ouverte à 17 heures 40 en présence de Mrs Marc Lambert ; Gilbert Le Corre ; André Sevellec et J.L. Polard représentant le Maire.

Le Président remet aux représentants de la S.N.S.M de Molène et Camaret un chèque de 400€ chacun. La S.O.P.A.B. promet de leur remettre également un chèque du même montant. Les représentants des deux stations remercient le Président et indiquent que le siège de Paris se désengage de plus en plus financièrement.

Le Président souhaite une bonne année aux représentants invités. J.L.Polard remercie le Président et souhaite la bonne année au Président et à tous tous les adhérents de l'Amicale.

Les représentants vont maintenant répondre aux questions posées

**Questions** posées par écrit :

-1 – Mr Rouxel se plaint de vols à répétition et demande que les portillons soient fermés 24/24.

*Réponse* de Mr Sevellec = Il est contre les bunkers, les chiens de garde. Du reste est persuadé que le problème restera entier.

-2 Mr Rouxel se plaint que certains plaisanciers nettoient leurs poissons et sèches sur les pontons en oubliant de nettoyer les pontons et les bateaux souillés.

*Réponse* de Mr Sevellec = chacun doit être responsable. Contre les incivilités, on est assez désarmé et ne peut intervenir. Chacun sa citoyenneté.

-3 – Mr B Mainguet déplore que chaque année, à la belle saison, les pontons visiteurs sont surchargés alors que nombre d'emplacements restent vides. Trouverait normal que la S.O.P.A.B. incite les plaisanciers à déclarer leur départ par une compensation financière, par exemple.

*Réponse* de Mr Lambert qui rappelle le règlement qui est de signaler son départ. Quant à la compensation financière, c'est moralement infaisable.

-4 – **Question** de plusieurs plaisanciers. Se plaignent que les pontons et descentes sont très glissants et que le nettoyage une fois l'an n'est pas suffisant.

*Réponse* de Mr Lambert = Le port a commencé sur les descentes, le remplacement des revêtements bois par des planches plastiques qui sont moins glissantes, comme au port sud. En ce qui concerne les pontons, il y aura deux nettoyages par ans si cela s'avère nécessaire.

- **Question** de J.P. Clech : Indique que selon la réglementation des ports, le CLUPIP doit se réunir tous les ans. Il indique également que les gestionnaires doivent assurer la sûreté des biens et des personnes et la sécurité des ports.
- A. Le Duigou indique que le CLUPIP s'est réuni dernièrement

- *Réponse* de J Sevellec = On doit assurer la sécurité portuaire et non pas des personnes et des biens, mais il n'y a aucun inconvénient à ce que la SOPAB se voit confier la sûreté des biens.
- Pour la représentation des usagers, il faudrait organiser des élections au CLUPIP tous les ans.
- **Question** des listes d'attente =
- *Réponse* = L'attribution des pontons du Port du Château se fait comme suit : D'abord, ceux qui ont une place au Moulin-Blanc sont prioritaires et on a demandé à tous les plaisanciers s'ils voulaient aller au Port du Château. Ensuite, on va faire de même pour les listes d'attente du Moulin-Blanc. Pour l'instant, il n'y a pas de liste d'attente au Port du Château.
- **Question** = Quand le Port du Château sera occupé, que deviendra les pontons visiteurs du Moulin-Blanc =
- *Réponse* = ils resteront pontons visiteurs.
- Mr C. Jaouen intervient et demande à ce que les pêcheurs n'arrivent pas aussi vite, car sur les bateaux du voisinage, cela devient vite intenable.
- **Question** = Les places parking handicapés = Il est très, voire impossible aux voitures spécialisées handicapés de passer au dessous des limiteurs à l'entrée des parkings. =
- *Réponse* = La hauteur d'entrée des parkings est limitée à 1m90 et on va la porter à 2mètres.
- **Question** = Les utilisateurs du Moulin-Blanc pourront-ils aller au Port du Château à un ponton visiteurs sans payer ? =
- *Réponse* = pas de réponse encore.
- **Question** = Le Port du Château sera-t-il 25% plus cher que le Moulin-Blanc ?
- *Réponse* = Le Port du Château coûtera 25 millions d'Euro. On explique ça par ça.
- **Question** = Le port du Moulin-Blanc va-t-il également augmenter dans les mêmes conditions ?
- *Réponse* = sans doute pas.
- **Question** = Les éternelles questions des ancrs qui dépassent ainsi que de l'incivilité des gens occupant le parking nord par des véhicules qui ne devraient pas être là.
- *Réponse* = a- les ancrs = des courriers ont été envoyés, on ne peut pas faire plus.
  - o b- les parkings = c'est un parking public et on ne peut empêcher les voitures de stationner.

### **INTERVENTION DES RESPONSABLES DE LA S.O.P.A.B. ;**

Gilbert Corre, directeur délégué de la SOPAB fait une intervention sur les travaux de la zone du Moulin-Blanc =

*La capitainerie* = Le permis de construire a été signé en novembre. Budget : 520.000€, financement : SOPAB. Agrandissement de la Capitainerie début avril 2008, fin des travaux octobre. Puis ce sera au tour des locaux techniques, puis du bloc sanitaire.

*Darse de manutention* = Le long de la cale sud sera édifiée une darse de manutention des bateaux. Budget : 300.000€, financement : SOPAB. Travaux : avril-mai 2008.

*Élévateur* = l'achat d'un nouvel élévateur de 40T pour cette darse. Budget : 195.000€  
financement : SOPAB.

*Atelier* = Réalisation d'un grand atelier, financement SOPAB.

*La zone dite d'activité nautique* du bassin nord : Démolition septembre 2008, puis réalisation d'une galerie de trois bâtiments le long de la promenade le parking sera placé derrière avec une zone de déchargement pour les bateaux du port nord. Il y aura une zone parking pour les plaisanciers et deux zones de parking public.

La séance a été levée à 19 heures.

Le Président  
A. Le Duigou

Le Secrétaire  
Ph. Delanney